Image not found or type unknown

Dégat des eaux pendant construction

Par **SYLCOUSBEL**, le **02/07/2014** à **19:45**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**
Nous faisons construire une maison individuelle, nous avons un architecte maître d'oeuvre,et des contrats par lots avec différentes entreprises. Suite à des infiltrations lors d'orages, le plafond est très abîmé. Un expert de l'assurance d'une des entreprises est passé, il a juste regardé le plafond et a dit que l'infiltration était sans doute "accidentelle" (?) .
Nous devions réceptionner la maison la semaine prochaine.

L'architecte nous dit que qu'il faut faire maintenant une recherche d'infiltration et que c'est à nous de la payer (1000 euros) pour déterminer la cause.
Notre assureur nous conseille de réceptionner la maison en émettant des réserves sur la plafond (nous ne sommes pas sensés savoir que c'est du à un orage).
Que nous conseillez vous de faire ? nous sommes vraiment perdus. Merci pour votre aide.
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés